

Image not found or type unknown



Ag: convoquer une personne morale

Par **bernard**, le **25/01/2011** à **04:12**

Bonjour, je suis gérant d'une SARL dont un des associés est une personne morale. A qui dois-je envoyer la convocation: à la personne morale à son siège social ou à tous les associés de cette société (à leur adresse personnelle ou à l'adresse de la société) ?
Merci de votre réponse
Cordialement